



**Comité Technique Local de la DDFIP de l'Orne
du 29 septembre 2020
Aujourd'hui comme hier, une seule revendication :
RETRAIT DU NRP**

Le récent CTL du 29 septembre 2020 a vu la confirmation des informations distillées aux agents par la DDFIP61 lors des réunions de présentation du contrat d'objectifs et de moyens pour la période 2020-2022, ainsi qu'aux nouveaux arrivants dans le département lors de la journée d'accueil.

Les ordres donnés par le Directeur Général sont bien de rattraper le temps perdu afin d'imposer le NRP au pas de charge quelles que soient les conséquences .

Depuis le lendemain du second tour des élections municipales, le Directeur Départemental a repris son bâton de pèlerin pour tenter de persuader les élus du bien-fondé de son projet de destruction des services de la DGFIP... et ceci, sous couvert d'une adhésion des agents et d'un boycott total des instances par les syndicats, ce qui est totalement faux pour les agents et plus vrai du tout pour les organisations syndicales. Nous avons boycotté, c'est vrai, les premières réunions, mais nous y assistons depuis quelque temps, avec l'impression d'avoir un mur en face de nous, sans aucune volonté de modifier quoi que ce soit au plan initial prévu .

Nous revenons donc 1 an en arrière, comme si de rien n'était...Le travail extraordinaire exécuté par les agents pendant cette période troublée par la COVID 19 n'est qu'un petit souvenir sans importance. L'aspect financier a pris le dessus.

Ce sont bien l'ensemble des trésoreries de l'Orne qui seront supprimées à partir de **2021** et remplacées par seulement 2 Services comptables qui devraient reprendre la mission de gestion attribuée actuellement à l'ensemble des trésoreries...

Quatre SIE (Alençon, Mortagne, Flers, Domfront) passeront à la trappe pour être départementalisés à Argentan. Les SIP de Domfront et d'Argentan seront fermés. L'accueil des usagers ne se fera plus que dans des permanences ponctuelles en mairie, ou via des plateformes téléphoniques, le paiement en numéraire chez les buralistes sera généralisé... etc.

Voilà donc la DGFIP de demain issue du mal nommé NRP, nouveau réseau de proximité...

Alors que pendant la crise sanitaire, les agents de la DGFIP ont démontré leur engagement sans faille pour assurer les missions prioritaires de notre administration, en guise de remerciements, le Directeur Général et ses Directeurs locaux profitent du contexte actuel pour poursuivre leur projet de démantèlement du réseau de la DGFIP !!

Ainsi, pour le Directeur Général et ses Directeurs locaux, vivre avec le virus c'est continuer de déployer leur réforme technocratique hors sol...

Décidément, le monde d'après ressemble à s'y méprendre au monde d'avant... Mais de qui se moque-t-on ??

Ce projet NRP dicté par des impératifs budgétaires est porteur de lourdes conséquences pour le maillage territorial, l'exercice des missions, l'organisation des services et les conditions de travail des personnels.

Dans un contexte sanitaire de plus en plus préoccupant, les responsables locaux de la DGFIP sont suspendus à la décision imminente du Ministre des Comptes Publics sur le NRP..

Pour les organisations Solidaires, FO, CFDT, CGT, il est plus qu'urgent de stabiliser nos missions et nos implantations, en retirant le NRP !

Elles organisent dès à présent auprès des médias locaux, une conférence de presse afin de porter à nouveau cette légitime revendication des personnels.

Elles demandent le gel des fermetures et des transferts des services et une véritable concertation avec les usagers , les élus et les agents.

Démétropolisation... euh !!! non « relocalisation des services ».

Nous l'avons appris le lendemain du CTL : un centre de contact téléphonique réservé aux professionnels des grandes métropoles, arrivera en 2023 à Alençon, afin de faire oublier la perte programmée en 2022 du service des impôts des entreprises (service ouvert au public) et de la trésorerie.

Oubliée la « *Démétropolisation* » ! Elle devient subitement : « la *Relocalisation des services des Finances publiques dans les territoires* ». En changeant la sémantique, Bercy tente de masquer sa mystification initiale : *démétropoliser* des services de Bercy en province à hauteur de 1 500 emplois, n'aura été qu'une promesse sur papier glacé et un artifice de *com* tant la haute fonction publique répugne à rejoindre les territoires. Ce changement de sémantique dévoile avant tout la réalité du jeu de dupe de la DGFIP qui conduit son directeur général, Jérôme Fournel, à relocaliser « *façon puzzle* » quelques emplois dans des villes de province desquelles on les a préalablement dévitalisées.

D'ici 2022, 4 900 suppressions sont actées à la DGFIP. De son côté, la « *démétropolisation* » n'engendrera que seulement environ 1 245 emplois redéployés dans la même période.

Le solde des emplois est parfaitement négatif : 3 655 suppressions !

Ce sont donc des centaines de collectivités qui sont trompées par ce projet vanté par le directeur général (DG) et le gouvernement, lesquels ne mettent en lumière que quelques 50 communes soi-disant bénéficiaires. La réalité est tout autre : la plupart de ces villes et leur direction territoriale de rattachement auront elles-mêmes généralement perdu plus d'agents des Finances publiques qu'elles n'en gagnent par la « relocalisation ». C'est du bonneteau ! Et si l'on fait le décompte de ce qui a été dévoilé ce 30 septembre, à l'horizon 2024 (voire 2026 tel qu'avancé initialement), seuls 1 630 emplois seront réaffectés dans le cadre de la « *démétropolisation* ».

Surtout, aucun service de Bercy – contrairement aux promesses de Gérald Darmanin, ministre d'alors, et du toujours DG Jérôme Fournel ne viendra irriguer les territoires. En effet, ce programme de « relocalisation » montre que la DGFIP ne poursuit pas le projet de dé-

métropolisation qu'ils avaient initialement présenté comme devant conduire au transfert de services des métropoles – et potentiellement de la direction centrale – vers des villes de province.

Ils ont choisi d'utiliser cette restructuration du réseau pour mettre en place de « nouveaux » services en concentrant les activités des Finances publiques en quelques points du territoire.

En même temps, la DGFIP continue à fermer massivement les services exerçant encore actuellement des missions qui, pour certaines, seront dévolues à ces nouvelles entités réparties dans un peu plus de 50 communes [*la sélection de quelques communes supplémentaires est engagée depuis le 9 octobre 2020*].

La typologie des 55 implantations ou renforcement de services existants sera la suivante :

- Accueil à distance des contribuables : 15 implantations prévues ;
- Activités bancaires : 1 implantation prévue ;
- Contrôle fiscal : 5 implantations prévues ;
- Enregistrement des formalités : 1 implantation prévue ;
- Fiscalité des entreprises : 13 implantations prévues ;
- Gestion de la paye des fonctionnaires : 3 implantations prévues ;
- Gestion de la retraite des fonctionnaires : 3 implantations prévues (*des services qui seront pourtant fortement impactés par la réforme des retraites en cours et dont le devenir est incertain...*) ;
- Publicité foncière : 14 implantations prévues

DERNIERE MINUTE :

Nous venons de recevoir l'Ordre du jour du CTL du 3 novembre 2020 : suppression de la Trésorerie de Sées au 01/01/2021, et création du SGC de Mortagne...

NRP : ENCORE ET TOUJOURS LE PASSAGE EN FORCE